

La gestion des baux emphytéotiques **Salvia Patrimoine**

Philosophie de l'amélioration

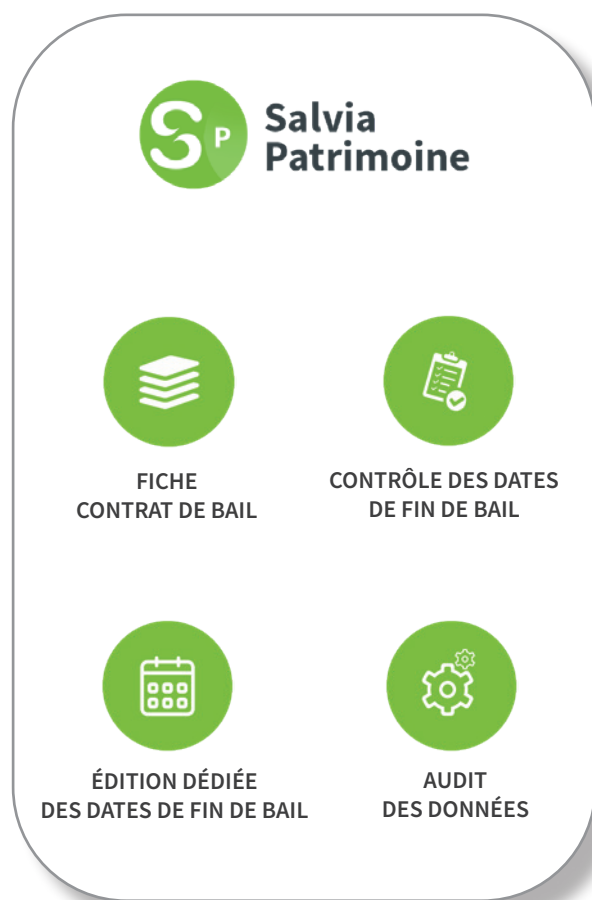
La gestion des baux emphytéotiques passera par la création d'un nouveau type de fiche : **Contrat de bail**.

À la création d'une fiche de bail, des fiches de biens pourront être rattachées à celle-ci. Par la suite, si des nouvelles fiches sont créées (notamment des fiches travaux), celles-ci seront rattachées automatiquement à la fiche de bail dès lors que le lien parent/enfant existe.

Au moment de la mise en service, un **contrôle permettra de s'assurer que la date de fin de bail n'est pas dépassée**.

Vous pourrez disposer d'un état de vos actifs sur sol d'autrui en **visualisant les dates de fin de bail initiales** ou **prorogées** et de deux **listes de contrôles de vos données** :

- La liste des fiches dont la date de fin d'amortissement dépasse la date de fin de bail
- la liste des fiches de bail qui n'ont pas de comptes 208 (compte d'immobilisations des baux emphytéotiques)



Les ateliers produits : Quèsaco ?

Les ateliers produits ont pour ambition de **partager vos besoins avec nos équipes produits** et d'y répondre en étant au plus près de vos attentes. La seule contrainte, **votre participation active** en amont mais aussi pour les tests avant la livraison de version.

Échanges, créativité, propositions et retour d'expériences donnent une nouvelle envergure à l'évolution de vos produits, et cela grâce à votre implication.

Vous souhaitez participer au prochain atelier, contactez-nous à marketing@salviadeveloppement.com

